

ENTREPRISE & métiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Ain

Le magazine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain - Juin 2017 - n° 181



2016 - 2021
UN PROJET DE
MANDATURE AMBITIEUX
AU SERVICE DES
ENTREPRISES
ARTISANALES DE
L'AIN



SOCAMA

N°1 du cautionnement mutuel en France

Au cœur des métiers de l'artisanat et du commerce

- Une dimension humaine parce que l'**HOMME** est au cœur du dispositif
- De la **créativité** pour écouter, comprendre et entreprendre
- De la **solidarité** parce que l'union fait la force de notre action
- La transmission pour **assurer l'avenir**

Contactez nous au : 0 820 337 500 (0,12 € TTC /mn)

NOUVEAU



Consultez notre site Internet Socama
www.bfc.socama.com

Et pour accompagner vos futurs
projets, faites votre demande
de financement en ligne.
Réponse sous 48h garantie.



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

www.bpbfc.banquepopulaire.fr



EDITO



Ces derniers mois ont été marqués par un important changement à la tête de notre pays. Le nouveau Président de la République s'appuiera sur un nouveau gouvernement et une Assemblée nationale extrêmement renouvelée.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances en charge de l'artisanat, est intervenu devant les présidents de Chambres de Métiers réunis à Paris le 27 juin et a affirmé la volonté du gouvernement d'améliorer la vie de nos entreprises et de réduire leurs charges. Nous resterons ouverts, constructifs et vigilants pour que les réformes tiennent compte de nos demandes.

Dans l'Ain, le nouveau bureau de la Chambre et les commissions ont travaillé à la construction d'un projet de mandature présenté dans ce numéro. Ce projet de mandature 2017/2021 adopté par notre assemblée générale est accessible sur notre site internet. Consultez-le et faites-nous part de vos remarques. Des actions nouvelles sont proposées, notamment pour sensibiliser les jeunes à nos métiers en fin du primaire et au collège. D'autres actions marquent notre volonté de contribuer au développement du tourisme et de valoriser nos savoir-faire en particulier dans le domaine de la gastronomie.

Vous pouvez compter sur l'engagement de votre CMA. N'hésitez pas à faire appel à nos services et investissez-vous à nos côtés pour la réussite de nos entreprises.

Salutations artisanales

Vincent Gaud

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain

Des actions en faveur de la jeunesse pour préparer l'avenir

Une offre de formation et de services pour développer la compétitivité de vos entreprises

SOMMAIRE¹⁸¹ juin 2017

PROJET DE
MANDATURE

4

Présentation des membres du bureau
Des élus proches de vous

ENVIRONNEMENT
&
INNOVATION

10

LES MEMBRES
DU BUREAU

15

RÉTROSPECTIVE
&
PROJETS

22

BTP AIN, CAPEB, CPME, MOF,
APECAN, ARTI VONNAS

PARTENAIRES &
TERRITOIRES

26
27

La CMA poursuit son engagement
L'artisan... un professionnel
autonome, expert et éveillé !

Artinov 2016
Lancement du concours Artinov 2017
Séminaire dirigeant

Calendrier des
formations
deuxième
semestre 2017

Directeur de la publication : Vincent Gaud, directeur de la rédaction : Christian Ridet,
rédaction : CMA01, Jean-Marc Perrat.

Éditeur : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain.

Crédit photo : CMA01, Jean-Marc Perrat, Fotolia, Adobe Stock, Laurent Claus

Composition : Made in Com by Hervé Goyard, maquette & illustrations ; Anne-Isabelle Ginisti

Impression : Imprimerie Daniel Faurite. - Parution trimestrielle, tirage : 14 700 exemplaires

Distribution : Bourgogne Routage

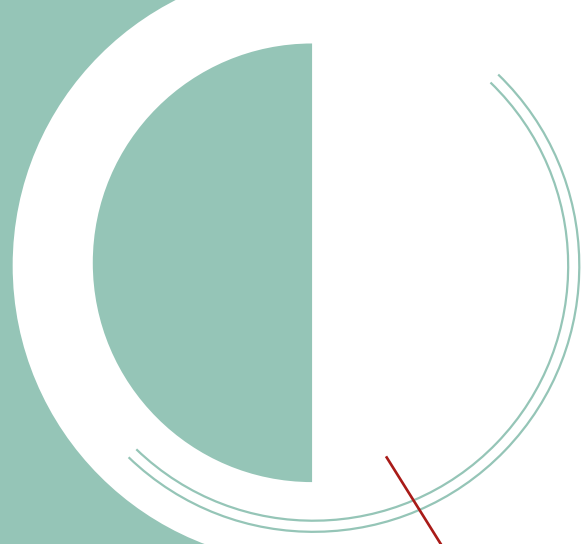
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain :

102 Bd Édouard Herriot - BP 123 Viriat - 01004 Bourg-en-Bresse CEDEX - Tél. 04 74 47 49 00

Tous les numéros peuvent être consultés sur le site www.cma-ain.fr



INTERVIEW



Vincent Gaud

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain

« La nouvelle organisation part d'une idée centrale : aller au contact des entreprises artisanales »

A 41 ans, vous voilà président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain. Dans quel état d'esprit êtes-vous pour ce début de mandat ?

« J'ai beaucoup appris pendant les deux mandats précédents. Le premier en tant qu'élu de base, selon la formule consacrée, et surtout le suivant en tant que 1^{er} vice-président de Pierre Cormorèche qui m'a laissé beaucoup de latitude. Très clairement je peux lui dire merci car j'ai trouvé à mon arrivée à la présidence une Chambre bien gérée. C'est une fierté de lui avoir succédé. C'est un homme de valeurs dans lesquelles je me retrouve. »

Bien gérée, mais peut-être aussi prise dans une forme de routine...

« Oui, sans doute un peu... On ne s'en aperçoit pas lorsqu'on est dedans et puis le changement fait que l'on découvre des nécessités, par exemple celle de renouer le contact avec tous ces partenaires qui n'attendent

que ça. Nous sommes finalement dans la continuité mais avec un nouveau punch ! »

Vous avez beaucoup renouvelé l'Assemblée Générale. C'était nécessaire ?

« En effet. La loi nous a d'abord fait passer de 35 à 25 élus. Nous avons en plus voulu associer 12 membres. Ils ne votent pas mais représentent l'artisanat et ses métiers. Nous avons aussi rajeuni l'assemblée avec des artisans venus de tous les horizons, motivés, passionnés même, représentatifs, crédibles et légitimes. Beaucoup n'ont pas d'étiquettes d'organisations professionnelles, mais cela m'est égal ! »

Lors des précédentes élections consulaires, Pierre Cormorèche nous avait habitués à des campagnes beaucoup plus paisibles...

« C'est vrai... Mais cette fois, il y avait deux listes, deux projets différents et à l'arrivée une liste arrivée en tête. Il faut reconnaître que la campagne a été ponctuée

de quelques moments difficiles, mais aujourd'hui tout le monde est au boulot dans l'intérêt de la Chambre et de l'artisanat. Pour preuve, les comptes ont été votés à l'unanimité lors de la première assemblée générale. Nous sommes en ordre de marche. »

Des changements sont-ils à prévoir dans l'organisation de la CMA ?

« Je me suis attaché à recevoir tous les directeurs de services, à regarder le fonctionnement cette fois en tant que président. J'ai découvert des collaborateurs, des personnalités. A partir de ces rencontres, le bureau a bâti un plan d'organisation et de mobilisation. Les services vont être toilettés, sans casse sociale il faut le préciser. Nous allons mener de nouveaux projets mais avec le même effectif. Ce qui impliquera une charge de travail parfois plus lourde. L'idée est vraiment d'aller au contact des entreprises artisanales. Et tout cela en totale confiance avec notre secrétaire général Christian Ridet. N'oublions jamais que la réussite d'un mandat passe obligatoirement par l'efficacité du binôme président-secrétaire général. »

Le projet de mandature pour les prochaines années est arrêté. Comment se présente-t-il ?

« Ce projet de mandature repose sur trois piliers. D'abord la mise en place de la Cité du Goût et des Saveurs. Elle rassemblera les métiers de l'alimentation autour d'une même bannière. Le but est de créer, comme cela se fait dans les Côtes-d'Armor, un lien qui s'attache à promouvoir une certaine idée de

l'alimentation, de la cuisine et de la gastronomie, basée à la fois sur la reconnaissance, la valorisation et la transmission des savoir-faire. Ainsi que sur la promotion des produits de qualité. La Chambre porte le dossier. Nous y consacrerons un poste. La Chambre d'Agriculture, la CCI et les organisations professionnelles nous

suivent. Il s'agira de mettre en œuvre des ateliers culinaires pour les particuliers et les professionnels. Une documentation spécifique sera créée pour les enfants sur le gaspillage à éviter, le bien-manger. Enfin des interventions seront organisées dans les écoles sur les métiers de l'alimentation. Tout cela en partenariat avec le Conseil départemental et Ain Tourisme.

Le 2^e pilier est l'innovation. C'est l'avenir de l'artisanat sous toutes ses formes, managériale, commerciale...

L'idée est vraiment d'aller au contact des entreprises artisanales

Nous allons renforcer nos interventions auprès des entreprises. Cette année, le point d'orgue sera à l'automne le 25^e anniversaire des Trophées Artinov. Ce sera un bel événement qui rappellera que ce concours est né dans l'Ain.

Le 3^e pilier est l'apprentissage et la découverte des métiers. Nous allons créer un temps d'activité périscolaire (TAP) sur le thème des métiers de l'artisanat. Nous sommes en train de le modéliser sur un format court destiné aux classes de CM1 et CM2. Ce sont des artisans et anciens artisans qui interviendront.

Le projet est aussi de nous adresser à l'Université et aux lycées d'enseignements généraux. Pour le moment, ils ne sont pas très faciles d'accès... Pourtant, l'apprentissage ne s'arrête pas au CAP. Ça peut aller jusqu'au BAC + 8 ou + 9 !

A côté de ces trois piliers, nous avons une quantité de petits projets. A commencer par renouer le contact avec les partenaires privés. Je veux renforcer ces partenariats pour trouver le moyen de compenser la baisse des dotations publiques et avoir l'assurance que nos actions sont financées avant de les démarrer. Nous réfléchissons aussi à la mise en place d'ateliers pratiques pour les enfants. Quant à notre participation aux salons comme l'Habitat à Bourg-en-Bresse ou Bugey Expo à Belley, elle répondra à une logique qui sera la même pour tous. »

En conclusion, que pensez-vous des premiers pas du nouveau président de la République et de son gouvernement ? Il n'y a plus de secrétariat d'Etat au Commerce et à l'Artisanat...

« Le renouvellement me fait plaisir. Nous en avons besoin... Content, mais vigilant. Je m'interroge sur les idées plutôt très libérales du Président. Il veut favoriser les micro-entreprises en relevant les seuils et enlever les qualifications qui seraient des freins à l'emploi. J'ai peur de la déréglementation... Il faut des qualifications pour satisfaire les demandes des clients. Inquiet aussi car la durée de vie moyenne d'une entreprise artisanale dans l'Ain est de 7 ans. Et elle continue à baisser. J'attends beaucoup du nouveau pouvoir car nous ne sommes pas considérés à notre juste valeur. Dans notre département le chiffre d'affaires de l'artisanat est de 2 milliards d'euros... »

Cette année, le point d'orgue sera à l'automne le 25^e anniversaire des Trophées Artinov

Le renouvellement me fait plaisir. Nous en avons besoin...



LE STAGE D'OBSERVATION

Depuis quelques années maintenant, les entreprises ont la possibilité de signer des conventions de stages pendant les vacances scolaires avec leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ceci pour :

- permettre au jeune de découvrir un métier et une entreprise ;
- permettre au jeune de confirmer son projet professionnel ;
- permettre à l'entreprise artisanale de faire découvrir son métier.

Cette période d'observation :

- réservée aux jeunes collégiens et lycéens âgés au minimum de 14 ans révolus et 20 ans maximum ;
- est d'une durée d'une semaine maximum pour un métier ;
- est assurée par le contrat multirisque habitation des représentants légaux ou l'assurance scolaire et extra-scolaire du jeune ainsi que la responsabilité civile professionnelle ou responsabilité civile de l'entreprise.

En aucun cas, le stagiaire ne pourra accéder ou utiliser des produits et/ou appareils considérés comme dangereux.

+ d'infos

Jessie GIRAUD au 04 74 47 49 57
j.giraud@cma-ain.fr

Des actions en faveur de la jeunesse pour préparer l'avenir



La nouvelle équipe dirigeante de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain est convaincue de la nécessité d'un travail de fond pour que des jeunes, ainsi que leurs parents, prennent assez tôt conscience que de nombreux métiers offrent et offriront des perspectives d'emploi et d'évolution professionnelle. Encore faut-il que ces jeunes puissent rencontrer et connaître les chefs d'entreprises ! Pour cela, la CMA veut impulser de nouvelles actions, notamment développer sur Bourg-en-Bresse et à l'est du département une association de type « L'Outil en Main », déjà présente dans plus de 150 villes en France et dans l'Ain sur la commune de Guéreins.

L'idée force de ce dispositif est de regrouper 15 ou 20 artisans expérimentés, souvent des nouveaux retraités ayant envie de transmettre leur savoir faire, les bases de leur métier à des jeunes de 9 à 14 ans les mercredis après-midis. Pour aller plus loin, la CMA a aussi l'ambition de développer les stages de découverte professionnelle qui permettent à des jeunes de 14 à 20 ans de découvrir une entreprise pendant une semaine de vacances scolaires. Ce dispositif est facile d'accès et permet à des collégiens ou à des lycéens une première approche d'un métier. Les enfants ont tous des capacités mais elles ne s'épanouissent pas de la même façon. Encore faut-il leur donner la possibilité de les exprimer.

Pour mener à bien ce projet, le travail en équipe est nécessaire. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain compte 25 élus, soutenus par 12 membres associés issus de nombreux secteurs d'activité et couvrant au mieux la diversité des territoires. Travailler avec les organisations professionnelles, premiers relais de la défense et de la représentation des intérêts des métiers, est pour l'équipe du président Vincent Gaud une évidence. Indispensable également, la concertation avec les collectivités territoriales.



NOUVEAU

Aide aux employeurs d'apprentis 2017

La région Auvergne-Rhône-Alpes vient de voter les aides en faveur des contrats d'apprentissage signés à compter du 1er juin 2017.

Plusieurs aides nouvelles ont été mises en place ; parmi elles une aide bonifiant l'établissement de contrats précoces qui permettra aux entreprises de moins de 11 salariés de percevoir 500 € supplémentaires pour les contrats établis entre le 01/06/2017 et le 31/07/2017.

Retrouvez l'ensemble des aides sur le site internet de la CMA de l'Ain

www.cma-ain.fr

Pour plus d'informations et assistance,
téléphonez au 04 74 47 49 50.

Alternance,
la voie
royale par
excellence

La CMA a toujours répondu à l'initiative du Conseil départemental dans le cadre d'Ain' Formations Métiers. De même, le 21 mars dernier, la 9^e édition des soirées des Ain' croyables métiers préparée avec sept centres de formation du département a une nouvelle fois montré la richesse du parcours à trois : un jeune qui a la volonté d'apprendre ; une entreprise qui à travers le maître d'apprentissage a la volonté de transmettre un savoir ; un centre de formation pour apporter les autres savoirs indispensables à la réussite du jeune. Cette soirée a été parrainée par les basketteurs de la JL Bourg, ceux-là même qui retrouveront la saison prochaine le plus haut niveau. Pour réussir, le jeune doit, à l'image du sportif, être persévérant, endurant, se remettre en selle après chaque coup dur.

Le rôle de la CMA est de faciliter ces beaux parcours. L'une de ses équipes de salariés s'investit pour aider les jeunes et les entreprises à se rencontrer, trouver le centre de formation pertinent, proposer la bonne convention ou le bon contrat, être médiateur en cas de difficulté. Pour tout cela, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain est prête à travailler avec tous les partenaires : le Département, partenaire de longue date, la Région qui a la compétence dans le domaine de la formation, l'Éducation nationale qui ne doit pas hésiter à innover pour créer des passerelles avec les entreprises ; et pourquoi pas des partenaires privés prêts à investir sur le long terme.



Pierre Girod
(1^{er} vice-président
de la CMA et
président du CECOF)

« Il faut très tôt intéresser les enfants à l'apprentissage »

« *l'apprentissage, c'est mon truc !* » affirme sans tourner autour du pot Pierre Girod, premier vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain. Longtemps bras droit du président Pierre Cormorèche avant de devenir celui de son successeur, Vincent Gaud, Pierre Girod veut continuer « à se donner à fond pour aider les entreprises artisanales. » Et selon lui, ce soutien indéfectible passe inexorablement par la sensibilisation et la formation des jeunes. « Notre idée est d'intéresser les futurs apprentis lorsqu'ils sont tout petits ! Une découverte bien en amont permettra d'éviter les déceptions possibles au moment du choix en fin de scolarité. Les 9 - 16 ans sont une cible à privilégier, poursuit-il. Nous avons plusieurs pistes comme l'investissement de la Chambre dans les activités périscolaires ou favoriser les échanges et les expériences avec d'anciens artisans toujours prêts à jouer le jeu. Proposer aux gamins de jouer au foot, c'est super, mais leur faire découvrir un métier, ce n'est pas mal non plus ! Nous continuerons notre forte participation à Ain'formations Métiers car ses tables rondes, en particulier, sont des moments exceptionnels de rencontre. Il faudra aussi toucher les lycéens... sans fâcher l'Éducation nationale avec laquelle les liens méritent d'être toujours plus resserrés. On ne peut malheureusement que constater, à de nombreuses occasions, une forme de déconnexion des jeunes avec le système scolaire classique qui parfois s'acharne à les maintenir coûte que coûte. Nous allons proposer à l'Éducation nationale de nouvelles rencontres pour affiner nos projets communs et confirmer notre intérêt pour la jeunesse. Parvenir à mieux se comprendre, c'est aussi une clé de la réussite, celle de nos enfants, de nos entreprises, pour un meilleur avenir. »



FOCUS

Commission formation initiale et continue

Pierre GIROD, président
 Michaël CHARVAZ, rapporteur
 Pietro d'AGOSTINO
 Geneviève BERNARD
 Françoise DESPRET
 Sandra GOYON
 Eric GUILLOT
 Daniel JACQUET
 Catherine LEPLUS
 Vincent LIEGEOIS
 Eric MENAND
 Laurent PERREAL
 Denis PETITJEAN
 Philippe PESENTI
 Jean-Claude TORRION
 Séverine VIEL

Une offre de formation pour donner du peps à votre entreprise

L'environnement de l'entreprise évolue très vite, la concurrence est forte. Dans un tel contexte, se former pour faire progresser son entreprise est une étape obligée.

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous offre une palette de stages adaptés à vos besoins dans les domaines clés qui contribuent à votre réussite. En fonction de sa situation chaque entreprise peut construire son plan de développement, permettant à chaque acteur de progresser ; bien sûr le dirigeant est le premier concerné, mais aussi son conjoint et ses salariés.

Le développement commercial est le premier point clé de la réussite. Chaque entreprise peut se démarquer de la concurrence en s'appuyant sur ses points forts, en mettant en place des services personnalisés facilitant la vie de ses clients.

La maîtrise du numérique est un autre point clé. Les entreprises ont su s'adapter à l'arrivée de l'informatique et des logiciels de bureautique ou spécifiques à une profession. Puis elles se sont adaptées à l'utilisation d'internet. Aujourd'hui la présence sur les réseaux sociaux, la maîtrise des télé-déclarations deviennent indispensables et la révolution numérique est lancée avec l'arrivée des imprimantes 3D, des objets connectés, de la modélisation des données dans le bâtiment...

La gestion des finances pour comprendre ses résultats comptables, améliorer ses marges, anticiper le risque d'impayés, est un autre bloc d'enjeux permettant à l'entreprise de gagner suffisamment d'argent pour rémunérer le travail effectué et investir pour préparer l'avenir.

L'organisation personnelle et la motivation des collaborateurs forment un quatrième pilier utile pour préserver la qualité de vie du chef d'entreprise et les relations avec ses collaborateurs dans le but de donner de la pérennité à son entreprise.

Ces quatre piliers ont du lien et des interactions entre

eux et avec d'autres formations davantage basées sur la connaissance des réglementations.



Des créateurs et des repreneurs bien préparés

Le renouvellement est un enjeu important avec maintenant près de 2 000 créations ou reprises d'entreprises artisanales chaque année dans le département de l'Ain. Au delà du stage de 4 jours, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat continuera à proposer deux stages spécifiques pour consolider les entreprises de demain.

Le stage de 7 jours : pour que chaque futur entrepreneur individualise la préparation de son projet en définissant sa stratégie commerciale et en réalisant un chiffrage prévisionnel. Au delà d'être mieux armé pour faire sa place, ces acquis permettent de rassurer les financeurs.

Le stage spécifique aux repreneurs : pour tenir compte des spécificités d'une reprise et notamment prendre appui sur les points forts du vendeur et sur ses résultats comptables pour établir des prévisions.

Lors des deux dernières années sur 1 480 stagiaires, 524 ont choisi le stage de 7 jours et 83 le stage repreneurs.



Des partenariats avec les organisations professionnelles

De manière générale, les organisations professionnelles proposent des formations techniques, abordent les aspects réglementaires et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat bâtit son offre sur les formations transversales ou qualifiantes (brevet de maîtrise, assistant de dirigeant d'entreprise artisanale...). La possibilité de travailler ensemble est souvent un plan « gagnant gagnant », ainsi les premiers partenariats se sont mis en place, notamment dans les métiers de la coiffure ou de l'alimentation. D'autres viendront, comme par exemple dans l'esthétique.

La CMA poursuit son engagement

Au début des années 1990, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a été l'une des premières en France à accompagner des entreprises souhaitant innover. Cette action qui bénéficie de soutiens financiers accordés par la Région s'est concrétisée par la création du concours Artinov et le recrutement d'un conseiller en développement par l'innovation.

Le soutien à l'innovation : une priorité de la nouvelle mandature.

Les entreprises évoluent dans un contexte très concurrentiel. L'innovation s'impose dès lors comme un atout majeur pour rester compétitif. Les entreprises peuvent être accompagnées de manière individuelle dans plusieurs domaines, comme le souligne Nicolas Tonin, élu de la CMA, membre du bureau et de la commission économique : « *L'innovation technologique avec le développement d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé de production. L'innovation sociale qui a largement sa place dans l'entreprise artisanale car beaucoup de chefs d'entreprises sont attachés à la formation de jeunes, à la qualité de vie de leurs salariés. Les évolutions d'organisation facilitant la responsabilisation des collaborateurs et en conséquence leur motivation sont aussi un axe de progrès. Enfin l'innovation commerciale, en termes de services supplémentaires et personnalisés apportés aux clients, est un troisième axe de travail indispensable pour se différencier de la concurrence.* »

Intégrer les actions groupées et les outils numériques.

Au-delà des innovations conduites dans chaque entreprise, l'accompagnement de démarches collectives fédérant des entreprises d'un même secteur ou complémentaires en terme d'activités s'impose. Des initiatives se mettent en place : des FABLAB comme c'est le cas à Ambérieu-en-Bugey, des espaces de coworking comme ce qui a été fait par la Communauté de communes de Montluel (C3M). Ce sont des exemples facilitant les concertations inter-entreprises. Dans ce cadre la CMA devra trouver sa place et accompagner les entreprises à intégrer ces outils.

Si l'on raisonne à cinq ans, le recours à des plates-formes numériques pour être au plus près des consommateurs continuera à s'amplifier. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain se tient en veille pour participer à des initiatives émanant de collectifs d'entreprises artisanales et non pas de grands opérateurs privés.

L'innovation aussi au service de l'environnement et du développement durable.

La Chambre de Métiers a le projet de soutenir des actions liées à l'environnement et au développement durable. L'action « Répar'acteurs » qui fédère déjà 80 artisans sera maintenue alors que les initiatives visant à lutter contre le gaspillage alimentaire seront amplifiées.

Le respect de l'environnement, le recyclage de matériaux, la mise en place de process ou d'outils économisant l'énergie peuvent également être source d'innovations individualisées pour les entreprises

ZOOM SUR

Atouts Numériques

Les artisans de l'Ain peuvent bénéficier du dispositif Atouts Numérique auquel près de 60 entreprises ont déjà participé. Cet accompagnement permet de mieux appréhender le numérique au cours des 2 journées collectives puis de travailler spécifiquement sur le projet de l'entreprise grâce à 4 demi-journées de conseil individuel. Le plus fréquemment, les artisans souhaitent développer un site internet, ou le mettre à jour ou en améliorer le référencement. En adhérant au dispositif vous pouvez obtenir un soutien pour de nombreux projets liés au numérique, par exemple, le développement d'un nouveau logiciel de Gestion Relation Clients, ou la sécurisation de vos outils et données informatiques.

+ d'infos

Nicolas PELISSON au 04 74 47 49 21
n.pelisson@cma-ain.fr

Les réparateurs de l'Ain

Dans le cadre de l'action de promotion des artisans réparateurs, le site internet reparateurs.ain.fr permet toujours de se faire connaître, il reçoit en moyenne 50 visites par jour, soit 18 000 par an pour 45 000 pages vues. Pour apparaître dans les premiers lors des recherches des visiteurs, engagez-vous dans répar'acteurs. La demande d'adhésion se fait directement à partir du site internet.

+ d'infos

Sébastien ASTIER au 04 74 47 49 42
s.astier@cma-ain.fr



Se développer avec l'Export

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a l'ambition de continuer l'accompagnement des entreprises artisanales désireuses de faire leur premier pas à l'export. Elle continuera également à assurer l'information des entreprises travaillant en Suisse grâce à son expérience dans le cadre de l'Union lémanique.

FOCUS

Commission du développement économique et territorial

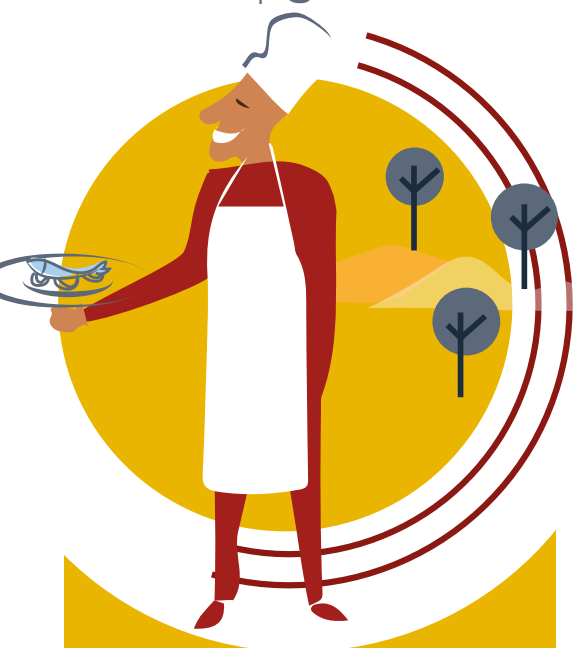
Daniel PIRODON, président
Anne-Marie TORUNSKI, rapporteur
Catherine BLANCHET
Hubert BOILLLOT
Michel BUARD
Pierre COMTE
Pietro d'AGOSTINO
Françoise DESPRET
Pierre GIROD
Vincent LIEGEOIS
Michel MAISONNEUVE
Philippe PESENTI
Roland TERRIER
Nicolas TONIN



Daniel Pirodon (président de la commission de développement économique)

« L'artisan... un professionnel autonome, expert et éveillé ! »

Daniel Pirodon, dirigeant des sociétés Aquarem et Hyprod à Dagneux, aurait presque une revanche à prendre... « Au cours de mon premier mandat d'élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, je suis resté sur ma faim lorsque notre président à l'époque, Pierre Cormorèche, a décidé de quitter la présidence de la Chambre régionale. » Devenu au lendemain des élections en janvier dernier président de la commission de développement économique et territoriale de la CMA de l'Ain mais aussi de la Chambre régionale, Daniel Pirodon s'est tout de suite replongé dans le grand bain. « Pas question d'avoir de nouveau des regrets ! affirme-t-il. Je souhaite reposer la question de la stratégie de l'offre de notre Chambre dans un contexte nouveau. Au cours de mon premier mandat, j'ai été observateur. A présent, ma réflexion part d'un constat : notre fonctionnement consulaire n'est plus adapté aux contraintes. Une réforme du mode de gouvernance et de l'approche « marché » est une exigence à laquelle nous allons devoir nous contraindre à partir d'une analyse claire. Mon ambition en tant que président des deux commissions, départementale et régionale, serait... de penser global mais d'agir local ! Sans oublier que l'artisan doit être... autonome, expert et éveillé ! »



Réflexions de membres du groupe de travail alimentation/gastronomie...

PIERRE COMTE

« En tant que chocolatier, l'alimentation, c'est mon métier ! Par nos discussions entre membre de la commission, j'aimerais susciter des idées nouvelles et faire avancer les choses. »

CHANTAL ROLLAND

« Le choix de cette commission s'imposait naturellement en tant que gérante du Fumet des Dombes, une entreprise agroalimentaire qui évolue dans le secteur de la gastronomie. »

CATHERINE BLANCHET

« Je suis issue du milieu de la restauration. Mon frère et ma sœur sont dans la cuisine. Dans la famille, la gastronomie est une religion. Chez nous, on parle politique ou cuisine ! »

FOCUS

Groupe alimentation/gastronomie

Catherine BLANCHET
Pierre COMTE, Vincent LIEGEOIS,
Laurent PERREAL, Chantal ROLLAND,
Cyrille VERNOUX, Piétro D'AGOSTINO
Denis PETITJEAN et Hervé RIOU.

Laurent Perréal

« Il faut encadrer les programmes de formation des futurs professionnels de la restauration »

Vous êtes en charge à Attignat d'un établissement de 200 couverts et 12 chambres qui a pignon sur rue et vous présidez l'association des Cuisiniers de l'Ain. Comment trouvez-vous le temps de vous engager autant avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ?

« J'avais envie de participer ! Envie pour l'apprentissage, pour les jeunes. Je n'accorde pas encore tout le temps qu'il faudrait, mais comme vous dites... je suis déjà bien occupé ! Mon restaurant à Attignat est en effet une grosse structure qui réclame de la présence.

Je siège aussi au CECOF à Ambérieu-en-Bugey en tant que membre de droit au nom de la

Chambre. Animer le groupe qui œuvre pour la gastronomie et le tourisme permet d'être au plus près du sujet, voir le mieux possible ce qui est nécessaire. Enfin, c'est un moyen de participer aux projets du Département dont cette Cité du Goût et des Saveurs qui sera un véritable atout, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture engagée à travers sa marque Saveurs de l'Ain, la Chambre de Commerce et d'industrie et d'autres partenaires.

S'engager dans le bureau de la CMA, c'est aussi prendre la dimension du fonctionnement général de l'institution, voir d'où viennent les aides, quels sont les besoins, les priorités, comprendre... »



Quels besoins avez-vous déjà recensé en matière de gastronomie et de formation ?

« Il faut surtout un encadrement des programmes, des formations. Le regard professionnel est important. On ne verra jamais tout mais c'est un garde-fou qui ne peut qu'être favorable aux futurs professionnels. »

Quel a été votre parcours personnel et professionnel ?

« Je suis né à Dijon il y a 46 ans mais mes parents sont là depuis 30 ans. Je peux donc dire que je suis du coin ! Avant de reprendre le restaurant d'Attignat en 2011, j'ai travaillé chez Christophe Marguin aux Echets. Plus tôt encore chez Georges Blanc. Un peu au restaurant gastronomique de Vonnas, mais surtout à la brasserie de la Place Bernard à Bourg-en-Bresse pendant 5 ans. J'ai fait mes études à l'école hôtelière de Dijon puis chez Blanc. »



ZOOM SUR

Agrilocal

Agrilocal est une action portée par le département de l'Ain et pour laquelle les Chambres d'Agriculture et de Métiers et de l'Artisanat sont partenaires. L'objectif est de renforcer l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective : cantines scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, ... Les artisans de l'alimentaire qui souhaitent augmenter leur réseau et proposer leurs produits peuvent s'inscrire sur le site, qui répond aux obligations des commandes publiques.

+ d'infos

Corine HEMERY au 04 74 47 49 41
c.hemery@cma-ain.fr

Soutenir les métiers de l'alimentation

Dans son ambition d'aider les entreprises à améliorer leur rentabilité, la CMA souhaite mettre en œuvre un **programme spécifique en faveur des 1 650 entreprises d'alimentation** du département.

Donner du lien à plusieurs initiatives

Le Conseil départemental a présenté l'été dernier un livre blanc du tourisme qui a l'ambition de faire de l'Ain une destination connue et reconnue. La gastronomie est un des points forts de notre département et nos artisans peuvent avoir ainsi l'opportunité de renforcer leurs entreprises en proposant une offre de produits et de services complémentaires adaptés à une clientèle de touristes et de visiteurs.

La Chambre d'Agriculture de l'Ain a développé depuis plusieurs années la marque « Saveurs de l'Ain » et à souhaité dès l'année dernière renforcer son partenariat avec la CCI et la CMA. Quelques artisans et un groupe de restaurateurs membres des cuisiniers de l'Ain sont déjà partie prenante dans le développement de la marque. La Chambre se doit de contribuer à associer d'autres restaurateurs et fédérer les initiatives des boulangers-pâtisseries et des bouchers-charcutiers qui utilisent des produits de l'Ain.

Mettre en place une « Cité du Goût et des Saveurs »

La Cité du Goût et des Saveurs est un concept né dans les Côtes-d'Armor il y a un peu plus de dix ans et repris dans une dizaine de départements de France dont la Savoie. Ce dispositif repose sur trois piliers :

- Proposer des ateliers culinaires qui permettent à des résidents ou à des visiteurs et touristes de découvrir des recettes de cuisine et le savoir faire des artisans des métiers de bouche.
- Sensibiliser les enfants des écoles à une alimentation équilibrée basé sur des produits sains et leur faire découvrir le goût et les saveurs.
- Bâtir en collaboration avec les organisations professionnelles et les partenaires un programme de formation destiné aux professionnels pour les accompagner, mais aussi pour leur permettre de se rencontrer et de fédérer leurs initiatives.

La réalisation d'une étude de faisabilité réalisée par la CMA des Côtes-d'Armor et soutenue par le Conseil départemental de l'Ain est en cours.

Sylvie Berry, présidente de l'association des
Métiers d'Art de l'Ain

« Nous nous battons pour
défendre nos savoir-faire
et pour convaincre la
jeunesse »

Élue cette année à la tête de l'association qui
regroupe 22 artisans d'art, la styliste-couturière
de Ceyzériat préside la commission des Métiers
d'Art de la CMA

Vous présidez à la fois l'association des Métiers d'Art et la
commission des Métiers d'Art de la Chambre. Il
vous reste un peu de temps pour exercer votre
métier ?

« Nous devons nous battre pour défendre notre
savoir-faire. Nos effectifs remontent doucement,
mais il reste à faire face à une concurrence qui
ne fait pas de cadeau. Nous cherchons aussi
à donner envie aux jeunes. Les métiers d'art
peuvent être extraordinaires. C'est important
pour cette jeunesse de se voir offrir des pistes dif-
férentes, des horizons autres que ceux proposés un
peu systématiquement par l'Éducation nationale. »

Quels sont les obstacles au développement des métiers
d'art ?

« Le premier... les prix ! Les gens ont perdu la notion exacte de la va-
leur des choses. Quand on passe 70 heures sur une robe de mariée,
on ne peut pas pratiquer les tarifs d'internet. Il y a aussi l'habitude
d'avoir tout, tout de suite. Là encore Internet n'a rien arrangé ! Le
premier critère, c'est le prix. La qualité ne vient qu'après. Je vois
arriver pour des retouches des robes faites en Asie. La qualité du
tissu est proche de celle du papier. Mais ça ne coûte pas cher. »

Et les raisons d'espérer ?

« On veut réellement nous aider. Nos politiques nous soutiennent,
même si ce n'est jamais autant que nous le souhaitons. La CMA
est à nos côtés avec ses élus et ses techniciens. Sans elle, nous ne
pourrions pas mener à bien nos projets. »

Comment devient-on artisan d'art ?

« En attestant de ses diplômes et de ses compétences puis en
passant devant la commission. »

Que pensez-vous de l'initiative de transformer la rue
Thomas-Riboud à Bourg en rue de l'artisanat d'art ?

« C'est une bonne idée. La communauté d'agglomération aide
les artisans pendant trois ans avant d'assumer la totalité du coût
des locaux. On m'a proposé de m'y installer mais la nature de mon
activité fait que Ceyzériat me va très bien. »



Salons Habitat et Métiers d'art 2017

La Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de l'Ain soutien la
participation des métiers d'art
lors de deux salons organisés
à Bourg-en-Bresse. Avec tout
d'abord la présence d'un collectif
de professionnels métiers d'art du
6 au 9 octobre au Salon de l'Habitat
à Ainterexpo.

Un second événement spécifique
aux métiers d'art est organisé par
l'Association des Métiers d'Art de
l'Ain du 24 au 27 novembre à la
salle des fêtes de Bourg-en-Bresse,
il accueillera une quarantaine de
professionnels.

Ces deux événements de promotion
permettent au public de découvrir
les œuvres de ces professionnels
passionnés de leur art.

+ d'infos

Véronique PERRET au 04 74 47 49 43
v.perret@cma-ain.fr

FOCUS

Commission des métiers d'art

Sylvie BERRY, présidente
Sonia BICHAT, rapporteur
Catherine BLANCHET
Christine DEVOST
Alain NUGUET
Anne-Marie TORUNSKI

LES MEMBRES DU BUREAU



Vincent GAUD

Président – 41 ans
Chauffagiste à Bourg-en-Bresse et Vonnas

Vincent Gaud est le nouveau président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain. Il succède à ce poste à Pierre Cormorèche dont il a été le 1^{er} vice-président au cours du dernier mandat.

Une équipe rajeunie composée d'artisans crédibles, légitimes, venus de tous les horizons



Pierre GIROD

Pr. vice-président et président du CECOF – 56 ans
Maçonnerie et charpente à Saint-Martin-du-Frêne

Pierre Girod s'est engagé dans un troisième mandat au nom de l'intérêt général. Il veut « aider les entreprises à innover socialement et techniquement » et convaincre la jeunesse de rejoindre les rangs de l'artisanat. Pierre Girod préside la commission formation de la CMA.



Anne-Marie TORUNSKI

2^e vice-présidente et présidente de la section artisanat à la CPME01 – 60 ans
Cogérante de Mobilier Bois Design à Montluel

Anne-Marie Torunski partage la direction de sa société spécialisée dans le mobilier d'agencement sur mesure avec ses enfants, Erika et Cyril. Elle a été maire-adjoint de sa commune de Montluel pendant 13 ans sous les mandats de Pierre Cormorèche puis Jacky Banderrier.



Michel BUARD

Trésorier – 60 ans
Cogérant de la coopérative « Artisans à domicile 01 »

La coopérative dirigée par Michel Buard, créée en 2010 et spécialisée dans les services à la personne, rayonne dans tout le département. Paysagiste de métier, il est notamment administrateur de la CPME01.



Geneviève BERNARD

Trésorière adjointe et présidente de l'UNEC01 – 50 ans

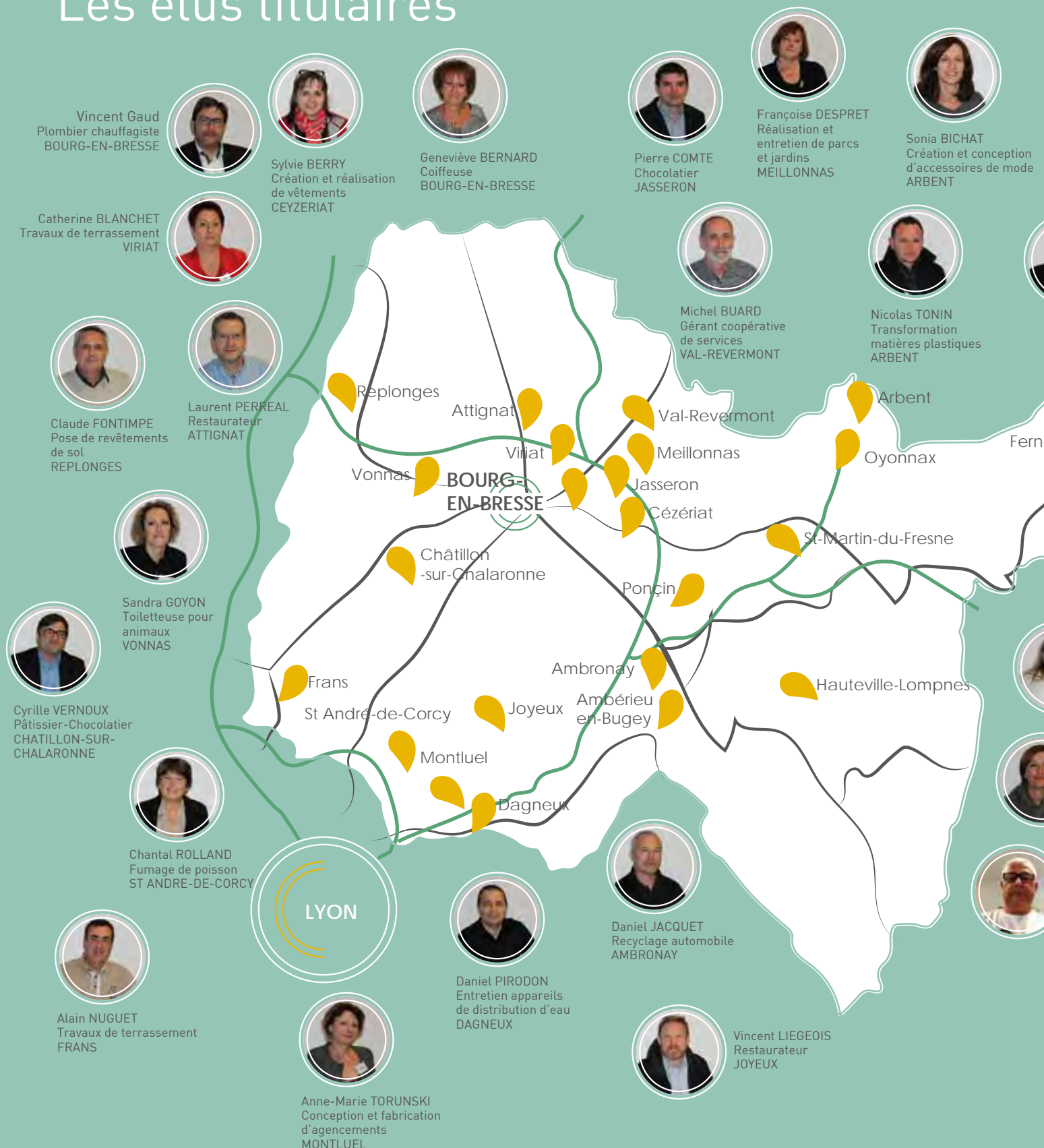
Coiffeuse à Bourg-en-Bresse

Geneviève Bernard dirige depuis mai 2000 son salon du boulevard de Brou. Pour son deuxième mandat à la CMA, elle compte s'investir à fond pour sa profession et l'artisanat en général. La formation est l'une de ses priorités.

DES ÉLUS PROCHES DE VOUS

A votre écoute, ils s'engagent au sein de la chambre pour défendre, promouvoir, et aider vos métiers.

Les élus titulaires



Les membres associés



David MORTIER
Charpentier Couvreur
ST MARTIN-DU-MONT



Eric MENAND
Maçon
VILLIEU LOYES MOLLON



Christine DEVOST
Fileuse de laines
OYONNAX



Denis PETITJEAN
Boulangier Pâtissier
POLLIAT



Laurent GUILLERMIN
Terrassier Travaux Publics
CHAVEYRIAT



Michaël CHARVAZ
Mécanicien automobile
PONT-D'AIN



Michel MAISONNEUVE
Services Informatiques
VILLEMOTIER



Pietro D'AGOSTINO
Traiteur italien
BOURG-EN-BRESSE



Philippe PESENTI
Plâtrerie-peinture
HAUTEVILLE-LOMPNES



Roland TERRIER
Maçon
MARIGNIEU



Stéphanie DELORD
Esthéticienne
MIRIBEL



Hervé RIOU
Boucher-charcutier
ARTEMARE



Hubert BOILLLOT
Façonnage de produits en matière plastique
OYONNAX



Eric GUILLOT
Services à la personne
FERNEY VOLTAIRE



Pierre GIROD
Maçon-charpentier
ST MARTIN DU FRENE



Catherine LEPLUS
Taxi
PONCIN



Séverine VIEL
Coiffeuse
HAUTEVILLE-LOMPNES



Jean-Claude TORRION
Taxi
AMBERIEU-EN-BUGEY

Depuis les élections d'octobre 2016, l'Assemblée Générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain est composée de 25 élus titulaires qui ont été élus pour 5 ans. L'Assemblée générale constitutive du 07 novembre 2016 a désigné 12 membres associés qui travailleront au côté des élus pour représenter l'artisanat.



Daniel JACQUET

Secrétaire – 54 ans
Recycleur automobile à
Ambronay

Daniel Jacquet l'affirme, c'est le dynamisme du nouveau président Vincent Gaud qui l'a convaincu de s'engager au sein du bureau de la CMA. Son épouse Valérie est la présidente du CMPA, le syndicat des professionnels de l'automobile.



Catherine LEPLUS

Membre – 52 ans
Chauffeur de taxi à Poncin

« Apprendre des choses nouvelles... » est l'une des nombreuses motivations de Catherine Leplus pour intégrer l'équipe dirigeante de la CMA. Présidente de la fédération des Taxis indépendants, elle dirige depuis 2008 l'entreprise familiale qui compte deux chauffeurs salariés.



Claude FONTIMPE

Membre – 57 ans
Solier-moquettiste à Replonges

Président de la commission des finances de la CMA, Claude Fontimpe entame son 4^e mandat. Adhérent de la fédération de l'Ain du BTP, il est cogérant avec son épouse Catherine de leur entreprise créée en 1996, installée depuis 2005 à Replonges et qui compte 10 salariés.



Nicolas TONIN

Membre – 49 ans
Dirigeant d'entreprise (plasturgie) à
Oyonnax

Il a été suppléant, le voilà membre du bureau motivé, dit-il, « par l'engagement commun aux femmes et aux hommes qui le composent ». Nicolas Tonin est convaincu que des actions concrètes peuvent être menées à bien. Selon lui, la CMA est le lieu de dialogue dont les dirigeants d'entreprise ont besoin.



Laurent PERREAL

Membre – 46 ans
Hôtelier-restaurateur à Attignat

Installé depuis 2011 à Attignat. Son établissement de 200 couverts et 12 chambres s'est taillé une place de choix au sein de la gastronomie bressane. Pour son 1^{er} mandat, ce Dijonnais d'origine s'est donné pour priorité la formation des jeunes à travers l'apprentissage. Président des Cuisiniers de l'Ain, il siège au conseil d'administration du CECOF.



Sandra GOYON

Membre – 37 ans
Maître artisan toiletteuse canin
et félin à Vonnas et Péronnas

L'harmonie et le dynamisme de la nouvelle équipe ont convaincu Sandra Goyon qui veut donner à l'apprentissage ses lettres de noblesse pour qu'il ne soit plus un choix par défaut pour les jeunes et les adultes.



FOCUS

Commission des affaires générales

Hubert BOILLLOT, président
Sandra GOYON, rapporteur
Catherine BLANCHET
Pierre COMTE
Françoise DESPRET
Pierre GIROD

Des actions structurantes nécessaires

Les actions structurantes que la CMA souhaite mener ont deux objectifs principaux : améliorer l'organisation interne et réaliser des économies sur les charges de fonctionnement afin d'offrir la meilleure offre de services aux 14 000 entreprises artisanales de l'Ain.

Depuis près de 10 ans, les Chambres ont vu leurs ressources financières diminuer alors que le nombre d'entreprises augmentait et que les missions confiées par l'État, sans financement ou avec des financements limités, prenaient de l'ampleur.

La mutualisation de fonctions au niveau régional

La loi impose depuis 2011 de travailler au niveau régional dans des domaines comme la communication, la comptabilité, la paie, les moyens informatiques... C'est l'un des enjeux pour les 8 élus qui siègent au niveau régional.

Des économies à l'échelon départemental

Deux axes forts dans ce domaine :

- La gestion du bâtiment : si celui-ci a l'avantage d'être d'un accès facile pour nos clients et d'offrir des possibilités de stationnement, il exige une gestion rigoureuse.
- L'organisation des services : celle-ci doit être optimisée afin de faire au mieux le lien entre les savoir-faire des salariés de la Chambre, les besoins des entreprises et les priorités de la mandature.

L'évolution du règlement intérieur et des services est le volet interne du travail de la commission des affaires générales. L'autre travail de la commission est le suivi du respect des obligations. Depuis octobre 2015, les CMA contrôlent le respect des qualifications obligatoires lors de l'immatriculation des entreprises. Ces obligations viennent d'être complétées par des décrets liés à l'exercice de métiers connexes.

Interview

Hubert BOILLLOT

« J'ai d'abord la volonté de défendre les petites entreprises »

« Ma motivation a d'abord été de répondre à l'invitation de Françoise Despret pour me présenter à ses côtés aux élections à partir d'une vision que je ne retrouvais pas dans les organisations professionnelles. J'ai la volonté de défendre les petites

entreprises. Je suis à la tête de l'une d'elles qui emploie neuf personnes à Oyonnax. L'avenir me dira si l'expérience est la bonne au sein de la CMA. La commission des Affaires générale que je préside a une mission importante car elle touche au fonctionnement interne de la Chambre. Nous veillerons au bon mécanisme d'une structure déjà bien en place. Je tâcherai d'être une courroie de transmission efficace. Les travaux ont débuté par le toilettage des statuts et règlements. »



Françoise Despret

« Notre premier chantier, l'accessibilité des locaux de la CMA »

Françoise Despret, présidente de la CNATP nationale, préside la commission des travaux et des appels d'offres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. « Le dossier le plus important est l'accessibilité des locaux de notre CMA. Faire en sorte que chacun puisse accéder et circuler dans nos services est une obligation légale. L'étude engagée se finalise. Nous étudions notamment comment procéder sans toucher à l'esthétique du bâtiment. Les normes à respecter sont précises, nombreuses et contraignantes. Le budget a été prévu pour cela. Nous devons ensuite prévoir les aménagements extérieurs, sécuriser les parcours des piétons et des véhicules, revoir les parkings des deux côtés du bâtiment central. Pour finir, la commission mène les opérations habituelles d'entretien qui donnent tout de même lieu à appels d'offres. »



FOCUS

Commission des marchés publics et des travaux

Françoise DESPRET, présidente
David MORTIER, rapporteur
Michel BUARD
Claude FONTIMPE
Pierre GIROD
Laurent GUILLERMIN
Philippe PESENTI

Michel Buard (Trésorier de la CMA 01)

« Les artisans n'utilisent pas suffisamment leur Chambre de Métiers »



Michel Buard, vous voilà depuis le début de l'année trésorier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain. Présentez-vous...

« J'ai 60 ans et j'ai déjà été élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en tant que membre suppléant entre 2005 et 2010. Je suis cogérant et gestionnaire de la coopérative « Artisans à domicile 01 » que j'ai créée en 2010 avec deux collègues à Val-Revermont. Nous regroupons une soixantaine d'entreprises artisanales dans les services à la personne. Nous intervenons dans tout le département de l'Ain et même les départements limitrophes dans plusieurs métiers dont l'entretien du paysage, le ménage, le bricolage ainsi que le dépannage informatique. »

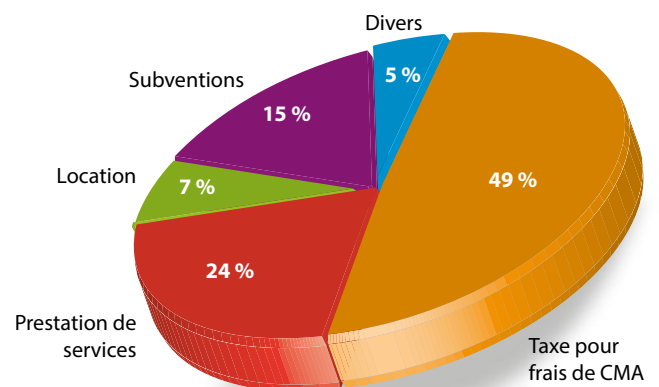
Trésorier de la CMA n'est sans doute pas le poste le plus confortable pendant la période économiquement tendue que nous connaissons. Comment envisagez-vous votre mission ?

« La situation est en effet ce qu'elle est... difficile économiquement. Elle nous forcera à faire des choix et avant tout à traiter le quotidien. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain est capable de proposer une multitude de services, c'est l'une de ses missions et pas la moindre. Mais les artisans n'utilisent pas suffisamment ses compétences. Souvent par manque d'informations. C'est l'un des sujets sur lequel nous allons devoir très vite nous pencher. Aussi parce que les ressortissants de la Chambre ayant, comme on dit, le nez dans le guidon, ne s'accordent pas le temps. Ajoutons que l'individualisme frappe chez nous comme ailleurs et que pour beaucoup, se former ou même s'informer est considéré comme une perte de temps. A nous d'y remédier. »

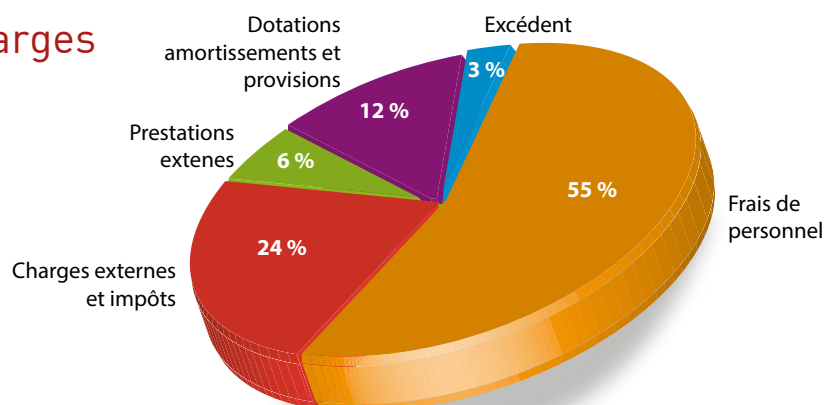
Occuper la fonction de trésorier de la Chambre de Métiers est un engagement qui réclame pas mal de disponibilité...

« Avant de devenir trésorier de la CMA, j'ai fait pas mal de choses ! Paysagiste de métier, j'ai notamment été longtemps le représentant de la CNATP (Syndicat national des artisans des Travaux publics et du Paysage). Je suis à l'origine de sa création dans le département de l'Ain. J'en ai été un élu national, présent pendant neuf ans au conseil d'administration dont quatre en tant que trésorier national. J'en ai fait des allers-retours entre Bourg-en-Bresse et Paris... TGV tôt le matin et retour en train tard le soir ! J'ai toujours été motivé pour aller vers les autres et travailler avec eux. »

Produits



Charges



FOCUS

Commission des finances

Claude FONTIMPE, président
Sonia BICHAT, rapporteur,
Geneviève BERNARD
Françoise DESPRET
Cyrille VERNOUX

SALON DES SAVOIR-FAIRE DU PAYS DU BUGEY

Bugey'Expo, événement économique local fort pour les artisans comme pour le public, organisé par l'Union commerciale et artisanale de Belley et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, s'est déroulé les 7, 8 et 9 avril derniers, au boulodrome à Belley.



Ce salon a connu, cette année encore, un nouveau succès avec 4 800 visiteurs venus rencontrer 75 exposants artisans du territoire.

Plus qu'un salon, Bugey'Expo est un événement festif et convivial révélateur de la richesse des compétences et des savoir-faire locaux.

Pour cette 14^e édition, la thématique proposée était « Nature et Extérieur », avec de nombreuses animations et démonstrations offertes au public afin qu'il découvre ou redécouvre les nombreuses activités liées à la nature, au jardin, à l'extérieur. Il est important de citer l'importante implication des apprentis de la MFR La Vernée de Péronnas qui ont créé un magnifique jardin éphémère.

Lors de l'inauguration de Bugey'Expo, les différents représentants de la Région, du Département de l'Ain et les organisateurs de Bugey'Expo ont souligné la belle réalisation pour une première, du salon SMILE, Salon des métiers de l'industriel et de l'entreprise organisé par Bugey Développement. Ce salon accueilli 600 élèves de 4^e qui ont pu découvrir l'ensemble des métiers de l'industrie.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 15^e édition !



Toute une banque
pour vous

Parce que nous sommes une banque coopérative, nous sommes le partenaire privilégié de votre développement et de vos projets.

Nous vous accompagnons au quotidien dans la gestion de vos opérations courantes et l'optimisation de votre trésorerie, avec des solutions adaptées.

Caisse régionale de Crédit agricole Centre est, Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 1 rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS LYON. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 262. RHC/COM/360. 04/2017



pros.ca-centrest.fr



Les 24^e trophées Artinov consacrent l'innovation dans les entreprises artisanales

Le palmarès du concours créé en 1993 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a été dévoilé mardi 11 avril en un lieu symbolique, les locaux d'Innovation Plasturgie Composites à Bellignat

L'édition 2016 du concours Artinov a été cette année parrainée par deux champions d'exception, Eric Barone et Julien Brunet. Le premier est cascadeur de l'impossible, recordman de vitesse à VTT sur une piste enneigée. Son partenaire, handicapé depuis sa naissance, s'est joint à lui pour inscrire leurs deux noms sur les tablettes, le chronomètre affichant cette fois 155,54 km/h.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Vincent Gaud, président de la CMA, Alexandre Nanchi, conseiller régional, Michel Perraud, maire d'Oyonnax et conseiller départemental, Natacha Lorillard, conseillère départementale, et Viviane Henry de la Mutuelle ADREA.



Eric Barone et Julien Brunet

Trophée Innovation Procédé de production



de G à D
N. Tonin
et S. Manuel

Dans cette première catégorie, le trophée est revenu à Sébastien Manuel, dirigeant de ECRM à Saint-Martin-du-Fresne pour son « optimisation technico-économique de l'ARI », système qui équipe les véhicules d'intervention des sapeurs-pompiers.

Les deux autres entreprises nominées sont MECAMENS à Tenay dirigée par Vincent Cristini (développement d'une machine automatique d'empilage de bottes de liteaux pour la production en scierie) et la société Diagnostic Qualité Environnement de Christelle Riffe à Beynost (lutte contre les envahisseurs de l'observation et le développement des bonnes pratiques destinées à freiner leur installation dans les locaux).

Trophée Innovation Produit



de G à D
P. Bourgeois
et
Q. Bozonnet

Le vainqueur est la société ENTOMOVIA à Saint-Etienne-sur-Chalaronne. Cette entreprise de produits alimentaires distribués sous la marque « LA FRECA », à base d'insectes pour l'alimentation humaine, est dirigée par Quentin Bozonnet.

Les deux autres finalistes sont Jean-Pierre Granger Menuiserie à Replonges (créateur du Mylet, un vélo double pour deux voyageurs et un seul pilote destiné notamment aux malvoyants) et ACROPLAST Construction nautique à Gorrevod dirigée par Patrick Belleville (développement de l'Espadon, bateau de pêche sportive et de promenade en mer).

Actions

LANCEMENT ARTINOV 2017

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a créé en 1993 le concours de l'innovation artisanale, ARTINOV. Ce concours qui a toujours valorisé l'innovation dans les entreprises artisanales, a remis plus de 100 prix. En 2017, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain animera la 25^e édition du concours Artinov. Cette édition « anniversaire » fera l'objet d'un éclairage particulier aussi, si votre entreprise a développé un nouveau produit, un nouveau concept, n'hésitez pas à concourir.

+ d'infos

Didier LEMAIRE au 04 74 47 49 46
d.lemaire@cma-ain.fr

LANCEMENT DU SEMINAIRE DIRIGEANT

Innovation Produit Propre

Vous avez pour projet de développer un nouveau produit, d'innover, mais vous manquez de méthodologie et vous souhaitez être accompagné. Votre participation au séminaire dirigeant-innovation vous permettra de définir toutes les clefs de la réussite de votre projet.

Ce dispositif construit pour les dirigeants d'entreprises ou leurs proches collaborateurs, mixe formation collective et accompagnement individuel, ce qui permet de s'adapter à chaque participant.

+ d'infos

Didier LEMAIRE au 04 74 47 49 46
d.lemaire@cma-ain.fr

Trophée Innovation Technologique



de G à D
D. Pirodon,
M. Rodriguez
M. Perraud,
F. Di Paolo,
M. ABRY

Le trophée a été attribué à CLIMA'TECK à Culoz, société dirigée par Flavio Di Paolo, pour son système de supervision et de contrôle d'installation de chauffage sur informatique et Smartphone.

Les deux nominés dans cette troisième catégorie sont Drone Logistique de Patrick de Santis à Groslée (développement d'un drone professionnel polyvalent pour interventions en milieu difficiles et dangereux) et la société ELLIPSE Informatique d'Eric Demarthe à Bourg-en-Bresse (simulateur de vol et de conduite pour l'apprentissage du pilotage de véhicules et d'aéronefs).

Trophée Innovation Métier



de G à D
V. Gaud,
Adrea, S.
Bichat, Mme
et Mr Derudet

Dans cette dernière catégorie, le premier prix a été décerné à la Maison Dérudet à Miribel. Son dirigeant Daniel Dérudet a mis au point le Lamellé Roche, un matériau nouveau à base de pierre recyclée et à l'usage des métiers de la pierre.

Daniel Dérudet était accompagné en finale par Cédric David, dirigeant de l'entreprise TADELAKT à Thoiry (kiosque amovible pour des manifestations en plein-air) et Thibault Maitrot de BIO Technologie à Replonges (Elycitor est un produit fertilisant pour l'enracinement des plantes et la stimulation de production des légumes et des fleurs).



Ain'croyables Métiers à la JL

▲ Le 21 mars, la 9^e édition des Ain Croyables Métiers a mis à l'honneur des apprentis et des maîtres d'apprentissage du Département, sous le parrainage de la JL Bourg en Bresse, en présence du président de la JL Bourg et du président du club affaires BB+.

En effet, l'événement a eu encore une fois un parrain d'exception : la JL Bourg.

La soirée s'est déroulée à Ekinox, en partenariat avec la JL Bourg Basket, le Département de l'Ain et la MAAF..

S'inscrivant en amont de la journée des portes ouvertes communes aux établissements, qui s'est déroulée le 25 mars 2017, cette soirée illustre le partenariat actif qui unit la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain aux 7 CFA et MFR de l'Ain, pour promouvoir les métiers et les formations par alternance !

Cinq maîtres d'apprentissage et sept apprentis ont été récompensés lors de cette soirée, pour leur parcours, leur motivation.



La 16^e édition d'Ain'formations Métiers à Ainterexpo

Du jeudi 16 au samedi 18 mars derniers s'est déroulée à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse la 16^e édition de la manifestation Ain'formations Métiers. Les chambres consulaires, avec en première ligne la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, l'Éducation nationale et le Conseil départemental ont fait cause commune au service de la jeunesse et de l'orientation professionnelle. 10 000 collégiens ont participé à cet événement qui, cette année, a mis à l'honneur la plasturgie.

Bravo les Artisans remporte un franc succès.

Cette opération créée en 1994 permet à des collégiens de 4^e et/ou 3^e de se familiariser avec les métiers de l'artisanat en découvrant de manière concrète les entreprises et les métiers. Les élèves par groupe de deux effectuent un stage de découverte dans l'entreprise artisanale de leur choix, ils sont ensuite chargés de transmettre à leurs camarades de classe les connaissances et informations acquises lors de ce stage d'une durée minimale de 24 heures (toujours dépassée).

Cette année dans l'Ain, l'opération a été organisée en partenariat avec les collèges Ampère à Oyonnax et Lucie Aubrac à Ceyzériat. Trente sept jeunes élèves ont ainsi pu découvrir vingt entreprises artisanales.

+ d'infos

Marie-Hélène ESPEL VAUCHERET au 04 74 47 49 54
mh.espel@cma-ain.fr



11^e éditions des JEMA

Les professionnels des métiers d'art sont d'abord des hommes et des femmes de passion. Ils façonnent, restaurent, imaginent des pièces d'exception à la croisée du beau et de l'utile. Un métier d'art peut être défini par l'association de trois critères : Il met en œuvre des savoir-faire complexes pour transformer la matière. Il produit des objets uniques ou des petites séries qui présentent un caractère artistique. Le professionnel maîtrise ce métier dans sa globalité

Les Journées Européennes des Métiers d'Art

Les 31 mars, 1^{er} et 2 avril, s'est déroulée la 11^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art. À cette occasion, partout en Europe, les Métiers d'Art sont invités à ouvrir leurs ateliers au public ou à participer à des événements collectifs.

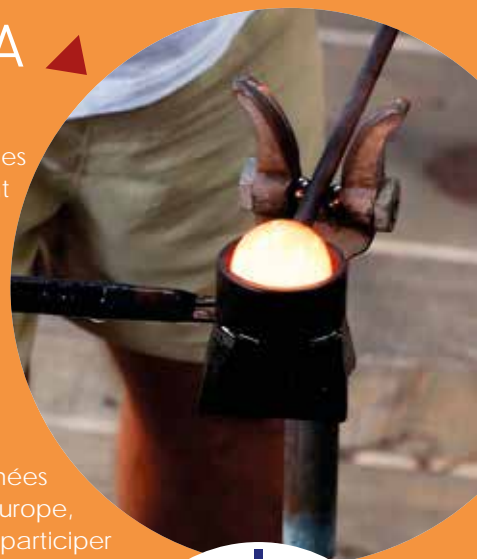
Sur notre département, une vingtaine d'ateliers ont ouvert leurs portes et deux territoires se sont mobilisés pour organiser des événements.

Tout d'abord sur la communauté de communes Dombes Saône Vallée avec par exemple la présence d'une exposition Etienne Carjat à Fareins ainsi que des animations sur la rue des Arts de Trévoux.

La ville de Bourg-en-Bresse et la Communauté d'Agglomération de Bourg qui se mobilisent depuis plusieurs mois pour soutenir l'installation de Métiers d'Art au cœur de la ville, étaient partenaires de l'Association des Métiers d'art de l'Ain et de la Chambre de Métiers pour organiser une présentation d'une quinzaine de professionnels rue Thomas Riboud. Trois boutiques spécialisées dans la bijouterie et les émaux bressans, la création de mosaïques, la céramique et l'ébénisterie d'art, sont déjà présentes dans cette rue Thomas Riboud. Une dizaine de professionnels les ont rejoints pour la plus grande joie du public. Ainsi, dans cette rue du centre-ville piétonnière pour l'occasion, les nombreux visiteurs ont pu assister à des démonstrations des savoir-faire, comme sur le travail du cuir, la ferronnerie d'art ou la sculpture sur pierre.

+ d'infos

Véronique PERRET au 04 74 47 49 43
v.perret@cma-ain.fr



Pôle régional des Métiers d'Art

Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 500 métiers d'art qui sont un vecteur de développement local et touristique et qui souvent valorisent également notre patrimoine. Laurent Wauquiez, président de la Région a annoncé fin d'année 2016, un budget d'un million d'euros avec la création d'un pôle régional des métiers d'art. Ce programme doit permettre de recenser et de faire la promotion des professionnels, cartographier les formations sur notre territoire, flécher des aides à l'investissement et accompagner le déploiement à l'export des métiers d'art.





CPME

ARTI VONNAS

Les 18 et 19 mars se sont déroulées à Vonnas les 5e journées artisanales organisées par les 18 entreprises membres de l'association Arti Vonnas. Au-delà des rencontres avec les artisans, les visiteurs ont pu assister pour la première fois à un défilé de mode organisé avec les robes créées par Sylvie Berry et la participation du Comité Miss châillon.

MOF

LA CPME

travaille sur le financement des entreprises

La CPME de l'Ain présidée par Agnès Bertillot a tenu son Assemblée générale le 15 mars. Pour conclure les travaux de cette assemblée, des représentants du monde bancaire et financier ont présenté leur offre à destination des entreprises avec les réactions de Nicolas Tonin de l'entreprise BESTONE témoin de cette table ronde.



PRIX COUP DE CŒUR DE L'ÉCONOMIE

Auvergne Rhône-Alpes ▼



Sonia B. Design (S.B.D.), est fondée en 2004 par Sonia Bichat, sa production « Made in France » se destine à l'industrie de la lunetterie haut de gamme et du luxe. En 2012, S.B.D. investit dans ses propres locaux conçus « sur-mesure » pour intégrer l'ensemble des métiers propres à la confection de montures d'exception pour seule et unique ambition d'offrir le meilleur à ses clients : un artisanat d'excellence.

Source : www.mediapme.com/coups-de-coeur-de-leco-dans-lain



APECAN ▲

La SARL coopérative APECAN regroupe des entreprises du bâtiment du territoire de la Dombes qui travaillent ensemble depuis plusieurs années afin de trouver des solutions pour limiter la consommation énergétique.



AG DES MOF Lancement du 26^e concours

L'Association des Meilleurs Ouvriers de France de l'Ain a tenu son Assemblée Générale dans les locaux de la CMA de l'Ain le dimanche 9 avril. C'est pour l'association une année particulièrement importante avec le lancement du 26^e concours permettant de devenir « un des meilleurs ouvriers de France » dans un des 232 métiers dans lesquels il est possible de concourir. Dans le département de l'Ain, on a dénombré 84 lauréats lors des éditions précédentes. L'assemblée a également échangé sur les interventions réalisées par les représentants des MOF auprès des jeunes des collègues.

CAPEB

La SARL coopérative KOESIO HABITAT déjà présente au salon de l'habitat 2016 a participé du 13 au 17 avril à la foire de Bourg en Bresse. Cette structure regroupe une quinzaine d'entreprises membres de la CAPEB apportant des solutions en commun notamment dans les domaines de la rénovation énergétique et du patrimoine bâti et de l'accessibilité.



BTP

AG BTP AIN ▲

Les enjeux du numérique

La Fédération du BTP de l'Ain a tenu son assemblée générale le 14 avril 2017. Cette assemblée était la dernière pour le Président Franck PERRAUD qui laissera sa place cet été après 6 années de présidence. La table ronde a permis de nombreux témoignages sur les évolutions qui se mettent en place avec l'arrivée du numérique. Tous les métiers du bâtiment seront impactés de la conception à la réalisation puis à la maintenance en passant aussi par l'accès aux marchés...

28 | NOS PROCHAINES FORMATIONS

Les formations se déroulent dans les locaux de la chambre de Métiers et de l'Artisanat à Bourg-en-Bresse.

Nous vous proposons également des formations décentralisées sur deux territoires :

- Le Haut Bugey : à la maison des Entreprises de Bellignat
- La plaine de l'Ain : à la Pépinière d'entreprises PAMPA à St Vulbas

Vous êtes artisan, conjoint collaborateur ou conjoint associé, vos formations sont financées par le conseil régional de la formation ou le FAFCEA. Le solde restant à votre charge est de 35 €/jour ou 17,50 €/jour si vous suivez un pack complet (soit 50 % de remise).

Vous pouvez choisir une formation ou un pack regroupant plusieurs formations.

+ renseignement & inscription

Carole PILLARD au 04 74 47 49 08

c.pillard@cma-ain.fr

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Répondre à un appel d'offres

2 j - Bourg-en-Bresse - LUNDI 18 et 25 septembre

ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Les clés d'une communication réussie

3 j - Bourg-en-Bresse - JEUDIS 21, 28 septembre et 5 octobre

Optimiser son organisation pour gagner du temps

2 J - Bourg-en-Bresse - VENDREDIS 22 septembre et 13 octobre

GESTION DES ÉQUIPES DU PERSONNEL

Conduire un entretien individuel

1 j - Bellignat - LUNDI 11 septembre

Santé et sécurité dans l'entreprise (DUER)

1 j - Bourg-en-Bresse - LUNDI 26 septembre ou JEUDI 14 septembre

COMPTABILITÉ GESTION PACK EBP 2 formations

P8 Gestion commerciale informatisée sur EBP

2 j - Bourg-en-Bresse - JEUDIS 21 et 28 septembre

P8 Tenir sa comptabilité sur EBP

3 j - Bourg-en-Bresse - JEUDIS 12, 19 et 26 octobre

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation et étiquetage des produits alimentaires

1 j - Bourg-en-Bresse - LUNDI 25 septembre

Sécurité & hygiène alimentaire

2 j - Bourg-en-Bresse - LUNDIS 11 et 18 septembre

INFORMATIQUE

Utiliser une tablette ANDROÏD

1 J - Bourg-en-Bresse - Jeudi 5 octobre

Excel bases de données et statistiques

2 J - Bourg-en-Bresse - Lundis 9 et 16 octobre

PACK

INTERNET
INFOGRAPHIE
DAO**P12 Créer son site internet de A à Z**

6 j - Bellignat - Mercredis 27 septembre, 4, 11, 18, 25 octobre et 8 novembre

P12 Analyser et booster la visibilité de son site

2 j - Bellignat - Mercredis 13 et 20 décembre

Créer sa boutique en ligne

5 J - Bourg-en-Bresse - Lundis 11, 18, 25 septembre, 2 et 9 octobre

Initiation à PHOTOSHOP

5 J - Bourg-en-Bresse - Mardis 19, 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre

Découvrir les réseaux sociaux et créer sa page Facebook

1 J - Bourg-en-Bresse - Lundi 16 octobre



Le **Conseil de la Formation** finance les formations suivies par les chefs d'entreprise inscrits au Répertoire des Métiers et par leur conjoint collaborateur.

**ARTISANS,
PENSEZ À VOUS FORMER !**



NOUVEAU

Déposez en quelques clics
votre demande de financement en ligne !

<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>





PATRICK LIEBUS RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CAPEB NATIONALE

Patrick LIEBUS chef d'entreprise artisanale de couverture-zinguerie-charpente à Saint-Denis-les-Bourg a été réélu pour un troisième mandat de 3 ans à la présidence nationale de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). Il défend également les intérêts des très petites entreprises au niveau européen en présidant l'EBC (European builders confederation).



FRANÇOISE DESPRET RÉÉLUE PRÉSIDENTE DE LA CNATP NATIONALE

Françoise DESPRET élue de la CMA de l'Ain et qui dirige avec son mari une entreprise artisanale de paysage et élagage à Meillonas a été réélue présidente de la Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics, des paysagistes et activités annexes lors de l'assemblée générale du 22 mars 2017.



PIERRE CONVERT, ÉLU PRÉSIDENT BTP01

Le Conseil d'Administration de la Fédération BTP AIN, réuni le 5 juillet 2017, a porté à sa présidence Pierre Convert pour un mandat de 3 ans. Il succède à Franck Perraud dont les fonctions arrivaient à échéance. Pierre Convert, 50 ans cette année, dirige l'entreprise éponyme de plomberie et génie-climatique de 20 salariés à Bourg-en-Bresse.



DEMANDEZ LA CARTE BTP POUR VOS SALARIÉS

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, tous les salariés qui accomplissent, dirigent ou organisent, même à titre occasionnel, accessoire ou secondaire, des travaux dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) devront posséder la nouvelle carte d'identification professionnelle mise en place par les pouvoirs publics.

Cette carte est entrée en vigueur à compter du 22 mars 2017 et se met en place progressivement dans chaque région. En Auvergne-Rhône-Alpes, la carte a été mise en place à compter du 1er juin et les entreprises ont deux mois pour la demander soit jusqu'au 31 juillet 2017. C'est à l'employeur de faire la demande via le site www.cartetbtp.fr

Une redevance forfaitaire de 10,80 € par carte commandée est mise à la charge de l'employeur.

MISE EN PLACE DU PRET CROISSANCE TPE-PME

D'un montant de 10 000 à 300 000 euros, le prêt croissance TPE-PME permet aux entreprises de plus de 3 ans exerçant en société, comptant entre 3 et 50 salariés et implantées en Auvergne-Rhône-Alpes de financer les investissements liés à leurs projets de développement.

L'objectif pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance est de permettre aux entreprises régionales d'accélérer leur croissance.

Ce prêt peut financer des investissements corporels et immatériels mais également l'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement généré par un projet de développement.

Le remboursement est prévu sur une période de 5 à 7 ans. Et ce prêt est obligatoirement assorti d'un partenariat financier (financement bancaire, apports en fonds propres, financement participatif (crowdfunding)...)

+ d'infos

<http://pretcroissance.auvergnerhonealpes.fr>



VOUS ÊTRE **UTILE**

IL N'Y A PAS QUE LES **START-UP**
QUI ONT BESOIN D'UN BUSINESS ANGEL*.

**DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉES
À TOUS LES PROFESSIONNELS****

*Business Angel : investisseur providentiel. **Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 000 000 000 euros - 116 Cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. ALTMANN + PACREAU - Crédit photo : Getty Images.



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

MAAF PRO
pour vous les PROS

Depuis plus de 60 ans,
MAAF assure les **PROS!**



- **Multirisque professionnelle**
RC Décennale (PROS du bâtiment)
- **Véhicules professionnels**
- **Santé collective et individuelle**
- **Prévoyance - Épargne - Retraite**

MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Conditions des contrats et coordonnées
des assureurs disponibles en agence MAAF